

Commune de
SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX

www.saint-etienne-de-valoux.fr

Bulletin Municipal

2015 - 2016

Bienvenue

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Nous vous invitons à venir en Mairie afin de faire connaissance. Nous pourrions ainsi vous remettre un petit guide dans lequel vous trouverez toutes les informations utiles concernant notre commune.

L'Etat Civil 2015



Naissances :

BOURBON Aydan 31/03/2015
ONADO FERNANDES Matthys 05/06/2015
BERTRAND Maxence 06/09/2015



Mariage :

THOUE Guillaume et STIEBER Caroline 22/08/2015



Décès :

CECILLON Pierre 20/08/2015
BIENNIER Madeleine 30/11/2015

Formalités civiques : Inscription sur les listes électorales

Pour les jeunes résidents dans la commune et atteignant 18 ans dans l'année, l'inscription sur les listes électorales est AUTOMATIQUE. Toutefois il est fortement conseillé aux jeunes concernés de s'en assurer. Pour les nouveaux habitants, l'inscription reste une démarche volontaire. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou en ligne sur le site www.interieur.gouv.fr), fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sauf cas particuliers, les inscriptions sont recevables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour application au premier mars de l'année suivante.

Édition : Village de Saint-Étienne-de-Valoux
Le Village
07340 Saint-Étienne-de-Valoux
Tél. 04 75 34 21 26
Courriel : mairie.st.etienne.de.valoux@inforoutes-ardeche.fr
www.saint-etienne-de-valoux.fr

Directeur de la publication : Marie-Christine Soulhiard
Rédaction : Commission de communication
Mise en page et impression :
DSweb - 558 rue de la République 07430 DAVEZIEUX
Tél. 04 75 32 35 94 - www.dsweb.fr
RCS 505 187 138
Dépôt légal à l'imprimeur - Imprimé sur papier recyclé
Distribution : 120 exemplaires

Table des matières

Le mot du Maire	3
Compte administratif 2015	4
Informations communales	5
Manifestations	11
Gestion de nos déchets	12
Vie scolaire	13
La bibliothèque	14
Un an dans la presse	15

LE MOT DU MAIRE

Le vivre ensemble et l'authenticité de notre village est au coeur de nos préoccupations. Les deux journées « embellissement » répondent pleinement à ce double objectif. Cela permet à chacun de participer à l'amélioration de notre cadre de vie, de se rencontrer et de partager un moment convivial.

Le concert de décembre et la rôtie de châtaignes seront reconduits. Ce temps fort vous est destiné et c'est avec beaucoup de joie que, depuis deux ans, nous retrouvons un grand nombre d'entre vous à cette occasion.

Afin d'améliorer notre cadre de vie, nous avons décidé de démarrer l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie et éclairage public). Ces travaux qui débiteront par le coeur du village vont entraîner des perturbations mais cette opération tend à améliorer durablement le charme de notre village.

2016 verra le lancement du PLU (Plan local d'Urbanisme). Cette démarche, très importante pour notre commune, vise à construire le devenir de notre village pour les 10 prochaines années. C'est une démarche complexe impliquant beaucoup d'acteurs. A cet effet, vous serez sollicités lors des réunions publiques, mais vous pouvez d'ores et déjà consigner vos remarques dans le registre de concertations mis à votre disposition à la mairie.

Par le passé (1971, 2010), plusieurs lois concernant le regroupement des communes ont été votées. Ces dispositions n'ont eu un succès que très limité mais à terme les petites communes n'auront certainement pas le choix. C'est pour cette raison qu'il est devenu opportun de nous inscrire dans la réflexion de création d'une commune nouvelle avec nos voisins (Andance, Champagne, Peyraud et Saint-Désirat). A ce jour, beaucoup de questions n'ont pas été clarifiées et malgré les difficultés, l'équipe municipale devra continuer à travailler sur le sujet. Nous nous devons d'être vigilants car cet engagement pour le devenir du village est irréversible. Toutefois ne faut-il pas mieux choisir son futur que le subir ?

Pour conclure, j'adresse mes sincères remerciements à toutes les personnes qui se mobilisent pour dynamiser notre commune (bénévoles, associations, enseignants, agriculteurs, artisans et entreprises...), ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal, pour leur dévouement au service de nos concitoyens.

Marie-Christine SOULHIARD

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section Fonctionnement

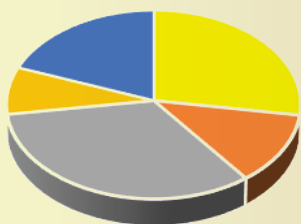
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



● Excédent antérieur reporté	417 545 €
● Produits	5 234 €
● Impôts et taxes	76 944 €
● Dotations et Participations	52 609 €

552 332 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



● Charges à caractère Général	30 680 €
● Charges de Personnel	13 581 €
● Autres charges gestion courante	36 871 €
● Charges Financières	9 094 €
● Amortissement frais d'études	21 436 €

111 662 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 440 670 €

Section Investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT



● Excédent antérieur reporté	150 904 €
● Dotations fonds divers réserves	2 221 €
● Subventions d'investissement	4 775 €
● Amortissement frais d'études	21 436 €

179 336 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



● Remboursement d'emprunts	8 952 €
● Immobilisations incorporelles	450 €
● Immobilisations corporelles	2 047 €
● Immobilisations en cours	26 045 €

37 494 €

Soit un excédent d'Investissement : 141 842 €

Résultat global excédentaire : 582 512 €

(comprenant les 250 000 € du versement de l'emprunt relatif au projet de construction de la salle d'animation rurale)

INFORMATIONS COMMUNALES

Les travaux :

Déjà effectués :

- Mise en lumière des deux derniers côtés du clocher
- Installation de détecteurs de fumée à la bibliothèque, mairie et appartement communal
- Réfection des allées du jardin public
- Curage des fossés (côte des barges, voie ferrée, chemin de Barnier)
- Rebouchage des trous sur l'ensemble de la voirie
- Aménagement complémentaire de l'îlot de propreté
- Installation d'une borne d'accès internet sécurisé sur la façade de la mairie (CIGALE)

A réaliser :

- Curage des fossés sur l'ensemble de la commune (suite)
- Raccordement postal
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Pose de bornes à l'arrêt des cars des Barges
- Suivi et réfection du toit du clocher
- Gestion des eaux fluviales de l'Acôt
- Enfouissement des réseaux secs pour le coeur du village

Accès Internet Wifi public gratuit et sécurisé



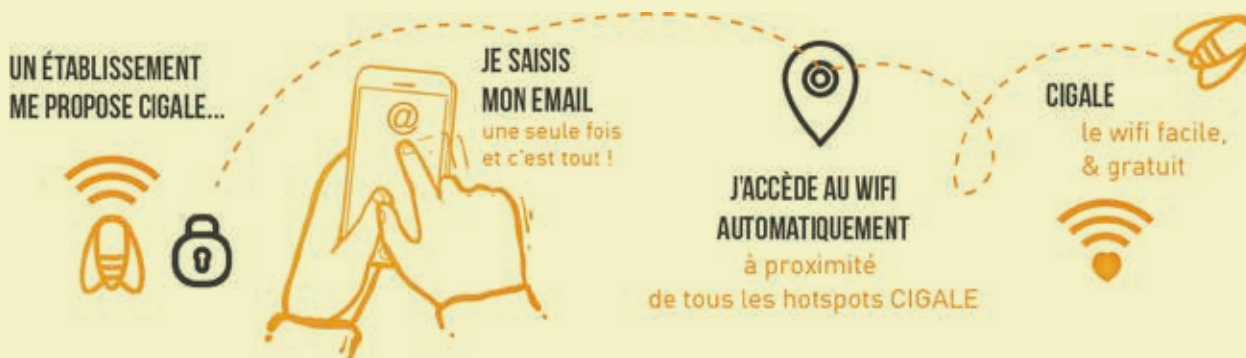
Le centre du village est connecté au réseau Wifi CIGALE.

Habitants de Saint-Etienne-De-Valoux ou visiteurs de passage dans notre bourg, vous pouvez accéder à internet depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur portable. Ce service vous est proposé gratuitement.

Avec CIGALE, l'internet avec reconnexion automatique devient facile d'accès. Finies

les multiples inscriptions à chaque usage, dans chaque nouveau lieu fréquenté...

Vous renseignez une seule fois votre adresse email, vous acceptez les conditions d'utilisation et c'est tout ! Vous pourrez bénéficier de ce service chaque fois que vous passerez à proximité d'un hot spot cigale.



Dossier AD'AP : Agenda D'Accessibilité Programmée

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un document **obligatoire** pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) qui n'ont pas respecté leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014.

Il s'accompagne d'un **calendrier précis et d'un engagement financier**.

Concernés par nos bâtiments publics, nous avons déposé un dossier le **27 septembre 2015** en Préfecture. Ces documents d'Ad'AP ont été **validés par le préfet**, permettant ainsi d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité. Le dispositif comporte des points de contrôle réguliers et à son terme une validation.

La salle communale faisant l'objet d'un permis de démolir et de reconstruction et étant fermée au public depuis 2012 par arrêté municipal, nous n'avons pas déposé de dossier pour ce bâtiment.

Compte tenu des réflexions en cours sur le devenir de nos bâtiments, et au vu des difficultés pour la mise aux normes handicapées de la mairie, nous avons obtenu temporairement l'autorisation d'accueillir à la bibliothèque les handicapés désirant se rendre à la mairie. Leur présence sera signalée par la mise en place d'un interphone sur la façade du bâtiment place du Torrensson.

Ci-dessous, les travaux prévus pour la mise en accessibilité de :

- La mairie
- La bibliothèque
- L'église.

<i>Mairie/Bibliothèque</i>	
Année	Actions de mise en accessibilité programmée
2016	Pose interphone + signalétique mairie au RDC
2017	Goudronnage partie parking réservé handicapé
2017	Matérialisation d'une place de parking handicapé
2018	Mise en place panneau
2018	Pose garde-corps

<i>Eglise</i>	
Année	Actions de mise en accessibilité programmée
2017	Maçonnerie rampe d'accès + pose garde-corps
2018	Goudronnage de la rue
2018	Matérialisation d'une place de parking handicapé
2018	Mise en place panneau

Raccordement Postal

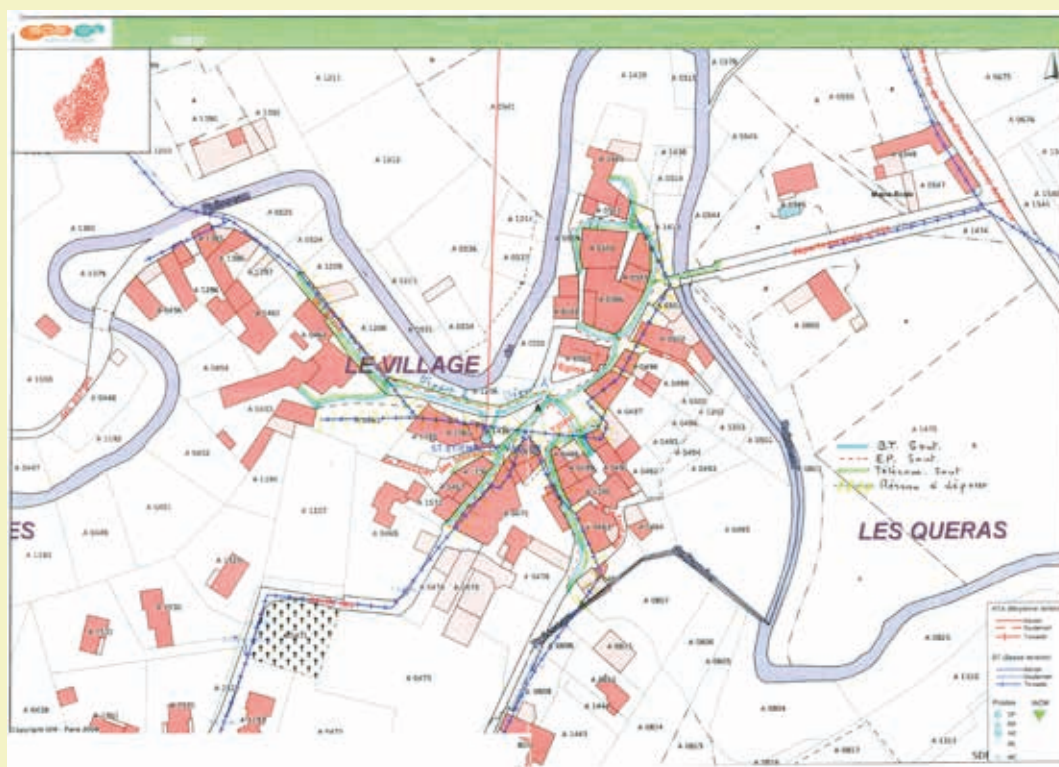
Le raccordement postal était prévu en 2015 mais la consultation des entreprises pour la fourniture des plaques nous a pris plus de temps que prévu. Sur leurs conseils, nous avons décidé de signer des conventions avec les propriétaires concernés par une pose de plaque de rue sur leur façade.

Au-delà de la pose des plaques et des noms de rue, nous avons également réalisé un travail de géolocalisation sur le système d'information de la communauté de communes. Après validation, ces informations seront envoyées aux différents partenaires (Poste, Centre d'adressage, SDIS, Cadastre, IGN...)

Enfouissement des réseaux secs

L'étude de l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) a été au programme des travaux 2015. Une première tranche au coeur du village débutera fin 2016 sous la maîtrise d'ouvrage du SDE07 (syndicat départemental des énergies de l'Ardèche), ce qui permettra de supprimer ces innombrables fils qui convergent sur la place du tilleul et qui défigurent le pittoresque du village.

Schéma de la zone concernée par l'enfouissement



Urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi, il y a infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.



PLU

Le 30 mars 2012, le schéma de cohérence des rives du Rhône a été approuvé. L'implication directe pour les communes est la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Le syndicat mixte du SCOT des rives du Rhône a réalisé pour notre commune une analyse des disponibilités foncières en zone constructible.

Cette analyse démontre que notre carte communale n'est pas compatible sur deux points principaux : la localisation et l'étendue des zones constructibles.

En ce qui concerne la localisation : les zones constructibles doivent se situer en continuité du centre-bourg et ne doivent pas venir en extension des hameaux. Or, notre carte communale comporte 4 secteurs constructibles :

- autour du bourg
- autour du hameau des barges
- entre le bourg et les barges
- au nord du bourg

En ce qui concerne l'étendue : les disponibilités foncières en zone constructible s'élèvent à un peu plus de 7,5 hectares. Le SCOT impose à Saint Etienne de Valoux de dimensionner son document d'urbanisme pour accueillir au maximum une vingtaine de nouveaux logements d'ici 2025, soit environ 1 hectare de foncier à mobiliser.

Dans un premier temps, le CAUE a établi pour notre commune un pré-diagnostic, afin de déterminer le document d'urbanisme le plus adapté à notre territoire (Carte Communale ou Plan local d'urbanisme).

Au vu des éléments, le conseil municipal a validé pour notre commune, l'élaboration d'un P.L.U. Une délibération de prescription a été prise lors du conseil municipal du 02 décembre 2015.

Calendrier prévisionnel des étapes sur 2016 :

Premier trimestre : Choix du bureau d'étude

De mai à septembre : Diagnostic communal et état initial de l'environnement

Dernier trimestre : Début d'élaboration du projet

Journées fleurissement et embellissement

PRINTEMPS 2015

La demi-journée citoyenne du printemps nous a permis comme chaque année de fleurir le village, de nettoyer l'église...



Mais le chantier principal consistait à la réfection des allées du jardin public. Le groupe de jeunes « Ados NEPAL Familles rurales » ayant pour objectif de faire un voyage humanitaire au Népal, nous ont apportés leur contribution.

Tout au long du printemps et de l'été, des bénévoles ont oeuvré pour arroser, arracher les mauvaises herbes et veiller à la bonne santé de nos plantations.



En début d'été, le jury départemental est venu visiter le village. Le résultat de notre travail a été à la hauteur de nos espérances, puisque nous avons obtenu le 2e prix du concours départemental de fleurissement dans la catégorie villages de moins de 500 habitants.



Lors de la cérémonie de remise des prix par le CAUE le 13 novembre à Privas, il nous a été offert un livre sur l'Ardèche qui a été mis en accès à la bibliothèque et un bon d'achat de 270 € chez Gamm Vert qui sera réinvesti en 2016 pour continuer à améliorer notre cadre de vie.

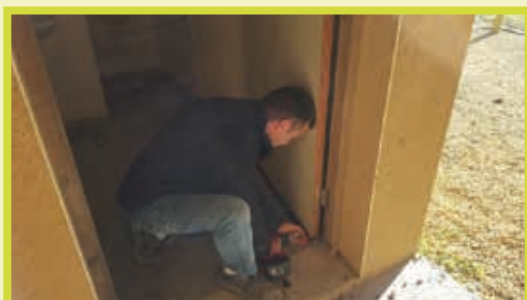


AUTOMNE 2015

L'objectif de demi-journée citoyenne d'automne est essentiellement le nettoyage de l'ensemble des massifs.



Mais nous avons pu faire de multiples autres travaux : la pose d'une rampe à l'église, la pose d'un groom à la porte des WC et une étagère au bar, l'installation d'un composteur au jardin public, la peinture et la plantation de 2 vignes vierges pour lutter contre les tags à l'abri de bus de Saint Etienne de Valoux, le nettoyage de l'abri de bus et d'une borne incendie aux Barges.



Après ces nombreux travaux, nous avons lancé un concours auprès des enfants du village afin qu'ils confectionnent des hôtels à insectes. Ils ont jusqu'à la prochaine journée citoyenne (en avril) pour préparer leur création. Un jury désignera la création la plus originale et nous suspendrons ces oeuvres aux branches du bouleau et des arbustes du jardin public.

Ces journées sont indispensables pour entretenir notre cadre de vie et rendre notre village agréable. Merci à toutes les personnes qui, au fil des années, participent à ces journées citoyennes ainsi qu'aux bénévoles qui tout au long de l'année donnent de leur temps pour que Saint-Etienne-de-Valoux demeure un village où il fait bon vivre.



MANIFESTATIONS

7 février 2015 : Le traditionnel repas du CCAS a eu pour cadre l'Auberge de Thorrenc. Le repas a été fortement apprécié par nos 23 convives qui ont terminé l'après-midi à la bibliothèque où chacun a pu participer à des parties de cartes ou de scrabble.



19 mars 2015 : En ce dimanche matin du 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une plaque commémorative offerte par la commune et installée sur le monument aux morts avec l'intitulé « Hommage aux combattants et victimes de la guerre d'Afrique du Nord » a été dévoilée.

11 novembre 2015 : Traditionnelle cérémonie avec discours national et dépôt de gerbe effectués en présence d'une quinzaine de personnes. La cérémonie s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité.



12 décembre 2015 : Pour la deuxième année consécutive, la municipalité avec l'appui de l'association « Lire à Valoux » a organisé un concert à l'église. Cette année, un groupe polyphonique de Romans-Sur-Isère, « Maloni Fipagi » est venu chanter « A Capella » des chants traditionnels de différentes régions et pays. Très belle prestation appréciée par une nombreuse assistance.

GESTION DE NOS DECHETS

L'îlot de propreté

L'îlot de propreté se situe sur la Route des Barges.

Pour les ordures ménagères :

Trois containers sont à votre disposition pour recevoir les sacs de **80 Litres MAXIMUM**.

Pour le tri sélectif :

Trois containers sont en place : Papier/carton, plastique, verre.



DECHETERIE ANDANCETTE

HORAIRE D'HIVER

DU LUNDI AU SAMEDI :
9H A 12H & 13H30 A 17H

HORAIRE D'ETE

DU LUNDI AU SAMEDI :
9H A 12H & 13H30 A 18H

Les déchèteries

Nous vous rappelons que les cartes gratuites pour accès aux déchetteries de Sarras et d'Andancette sont disponibles en mairie.

Halte aux incivilités à l'îlot de propreté

Rien ne doit être déposé en dehors des containers.



Ce n'est ni à vos élus, ni aux chauffeurs du SIRTCOM à ramasser et à évacuer les encombrants déposés par des personnes indélicates.



DEPOSER DES DECHETS DANS UN LIEU PUBLIC OU PRIVE EST STRICTEMENT INTERDIT ET PEUT ETRE PUNI D'UNE CONTRAVENTION POUVANT S'ELEVER JUSQU'A 3 000 € :

Extrait des articles R635-1 et R635-8 du code pénal :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit...»

VIE SCOLAIRE

De la maternelle au CM2

L'école primaire de Saint-Etienne-de-Valoux est une école privée qui accueille les enfants à partir de 2 ans et demi.

L'équipe pédagogique est composée de deux professeurs des écoles et d'une aide maternelle.

Les repas livrés en liaison chaude, sont fournis par la société Elior et sont pris sur place dans la petite cuisine de l'école.

La garderie est assurée le soir par une animatrice de l'AFR qui propose aux enfants des activités : poterie, jeux de société, jeux collectifs

HORAIRES ET TARIFS

ECOLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h45 & 13h30 à 16h30

COÛT SCOLARITE :

17€50/MOIS SUR 10 MOIS

CANTINE

REPAS PRIS SUR PLACE : COÛT 4€40

GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

7H45 A 08H20 : COÛT 1€

16H30 A 18H30 : COÛT 0,75€/demi-heure



Les effectifs 2015/2016

Depuis septembre 2015, 28 élèves sont scolarisés.

La répartition est la suivante :

14 élèves en maternelles/CP

14 élèves en CE/CM

Sur ces 28 élèves, 4 viennent des communes voisines Thorrenc, Andance, Saint Désirat)

En complément du programme pédagogique, les élèves bénéficient tout au long de l'année d'activités :

- cycle piscine (de la MS au CM2),
- semaine du goût,
- marché de Noël (tous les 2 ans),
- festival du livre,
- classe découverte (de la MS au CM2 tous les 2 ans)
- bibliothèque
- intervenant musique
- sortie scolaire de fin d'année
- spectacle de fin d'année
- participation à des spectacles proposés par la communauté de communes



L'école est sous contrat d'association. Le forfait communal versé est actuellement de 12 000 € par an quel que soit le nombre d'enfants.

Les écoles aux alentours

Pour l'année 2015/2016, 7 enfants qui habitent Saint-Etienne-De-Valoux sont scolarisés en primaire dans les écoles publiques des communes voisines : 3 enfants à Saint-Désirat, 3 enfants à Andance et 1 enfant à Saint-Cyr.

Des conventions ont été signées avec chaque école publique voisine. Le coût diffère d'une commune à l'autre :

Andance : 1172,16 € par enfant en maternelle et 346,89€ par enfant en élémentaire

Saint-Désirat : 230 € par enfant en maternelle et en élémentaire

Saint-Cyr : 314 € par enfant en maternelle et en élémentaire

LA BIBLIOTHÈQUE

En 2015, 17 familles ont pris leur adhésion à la bibliothèque. En nombre de personnes, cela équivaut à 36 enfants et 21 adultes. L'école amène régulièrement ses 28 élèves.

Un nouveau service a été lancé cette année : l'offre numérique. Elle donne la possibilité à toute personne adhérente à la bibliothèque d'accéder à la presse en ligne et aux livres numériques sur le site internet de la bibliothèque départementale de prêt.

TABLEAU DU NOMBRE D'OUVRAGES PRÊTÉS	
Adultes	300
Juniors	183
Enfants	144
Ecole	423
TOTAUX	1050

Au niveau de l'école, plusieurs séances de lecture ont été animées par les bénévoles de la bibliothèque. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges très fructueux avec les enfants.

Le club continue à se réunir tous les mardis dans les locaux de la bibliothèque. Ces rendez-vous hebdomadaires permettent de partager un moment convivial tout en jouant aux cartes, au scrabble...

Exposition

A l'occasion du concert du 12 décembre ainsi que le dimanche 13 décembre, les bénévoles ont ouvert les portes de la bibliothèque afin de faire découvrir cet espace qui leur est cher.

Une exposition sur la ligne de chemin de fer Firminy-Saint-Rambert-D'Albon était proposée et deux montages étaient projetés :

- Le premier comprenait des interviews de Monsieur Maurice Vincent des Barges, de Monsieur Jean Fourneron de Revelardon et de Madame Madeleine Bruyère retraçant l'histoire de la voie ferrée dans le village.
- Le deuxième retraçait les techniques employées pour la construction de ces ouvrages.

Cette exposition a été possible grâce à Madame Christiane Clément et Monsieur Florent Gery de Thorrenc qui nous ont fait bénéficier de leur recherche documentaire sur le sujet et à Monsieur Georges Roche qui a accepté de nous prêter des documents en sa possession.



L'exposition restée à disposition pendant quelques jours a permis à l'école et au club de la découvrir en toute tranquillité.



La traditionnelle fête de l'école catholique, marquant la fin de l'année scolaire, avait lieu samedi en fin d'après-midi sur l'esplanade des bords du Torrenson. Une manifestation préparée par Sandrine Narbonne, directrice, Marion Bessat, institutrice, assistées par Évelyne Duvert, assistante maternelle. Des chants, sur le thème du respect et de l'amitié, ont été interprétés par les élèves réunis en petits chœurs dans une maîtrise étonnante, grâce au travail effectué en classe par Corinne Chamblais, intervenante de musique.

Octobre 2015

Opération brioches : une belle récolte

L'opération brioches au profit de l'Adapei sur la commune a rapporté 618 euros. Elle se déroulait du 5 au 11 octobre.



Programmation 2016 :

12 février : Fougot (Ecole)	2 ou 9 octobre : Balade gourmande (Ecole)
03 avril : Matinée Diots (Ecole)	23 octobre : Spectacle (Communauté de communes)
30 avril : Journée fleurissement (Mairie)	05 novembre : Journée d'embellissement (Mairie)
18 juin : Ateliers visites PLU (Mairie)	11 novembre : Commémoration (Mairie)
25 juin : Fête de l'école (Ecole)	11 décembre : Concert (Mairie + Bibliothèque)